

Réf: Dossier 217563

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE KAMA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C SICOGI LOT 62, Lot 62, Ilot N/D

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 15/05/2023 reçus par Me ME ADELIN KASSI-N'GOROMA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 19/05/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
KAMA »

Objet : -L'acquisition,
-L'administration,
-La gestion par location ou autrement de tous
immeubles et biens immobiliers,
-La vente de tous immeubles et biens
immobiliers.

Et généralement, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois de respecter le caractère civil.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE
4C SICOGI LOT 62, Lot 62, Ilot N/D

Dirigeant(s) M KHACHAB ABBASS (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00069 du 01/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39543/GTCA/RC/2023 du 01/06/2023

